

Saint-Brevin : la marche haineuse des menteurs et des imposteurs contre le “camp du mal”

écrit par Pierre Cassen et Christine Tasin | 24 mai 2023





COMMUNIQUÉ DE RIPOSTE LAÏQUE ET RÉSISTANCE RÉPUBLICAINE

Saint-Brevin : la marche haineuse des menteurs et des imposteurs contre le “camp du mal”

Ce mercredi 24 mai, à 17 heures, à l'appel de toutes les organisations politiques de gauche, des syndicats et des associations, ceux qui se proclament le “camp du bien”, se déroulera une marche dans les rues de la ville. Présentée au départ comme un soutien au maire de Saint-Brevin, dont les voitures et une partie de la maison ont été incendiées il y a deux mois, elle tourne depuis quelques jours à une déferlement de haine contre ce que ces manifestants appellent l'extrême droite, le camp du mal absolu, désignant ainsi les citoyens qui refusent l'invasion migratoire de leurs villages ou de leurs villes, avec toutes les conséquences qu'elle comporte.

La manipulation, qui ressemble sur bien des points à celle de Carpentras, il y a trente ans, est énorme. Les gendarmes chargés de l'enquête n'ont aucune piste, mais font remarquer que l'incendie a eu au moment des grandes manifestations de protestations contre la réforme des retraites, avec des

actes de vandalisme sur le Pont de Saint-Nazaire. Mais bien que ne disposant d'aucun élément, comme lors du cimetière juif vandalisé, en 1990, les médias et les politiciens de gauche ont décidé que cet incendie venait forcément de "l'extrême droite", et ils attisent la haine et les demandes toujours plus liberticides contre ceux qui osent défendre leur pays, leur région, leur village.

Pourquoi se gêner, puisque, dans un pas de deux parfaitement au point, le ministre de l'Intérieur, Darmanin, et son préfet de Paris, Laurent Nunez, multiplient les décisions les plus contraires au droit de manifester, en France, en interdisant les rassemblements et colloques de la mouvance patriote. Une nouvelle étape a été franchie, ce dimanche, quand un hommage à Dominique Venner, qui s'est suicidé il y a juste dix ans, a été interdit, sous le prétexte que les intervenants "pourraient tenir des propos appelant à la haine". C'est un délit d'intention, contraire à toute forme de droit, digne des pays totalitaires, qui, s'il se mettait en place, signifierait tout simplement l'impossibilité d'exprimer, pour un parti ou une association, son opposition à la politique migratoire menée par le gouvernement.

Loin de défendre le maire divers droite Yannick Morez, qui va quitter son mandat et son pays, laissant le chaos qu'il a institué dans sa ville avec le Cada près de l'école de la Pierre Attelée, les manifestants, à l'appel du Parti socialiste, viendront à Saint-Brevin pour crier leur haine contre les citoyens français qui redressent la tête, et refusent de se faire grand-replacer.

Cette marche se déroulera donc sous les auspices d'un gros mensonge et d'une énorme manipulation, ce qui ne dérangera nullement les imposteurs, souvent violents et gavés de subventions, qui défileront dans les rues de Saint-Brevin.

Pierre Cassen et Christine Tasin